



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Campagnes electorales

Question écrite n° 13739

Texte de la question

M Gerard Longuet s'etonne aupres de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, de decouvrir qu'un membre du Gouvernement, M Jean Poperen, organise en pleine campagne des europeennes, le 21 mai 1989, une manifestation politique dans le grand amphitheatre de la Sorbonne qui est un batiment public reserve a l'enseignement. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il estime conforme au double principe d'impartialite de l'Etat et d'independance des universites qu'une manifestation politique se tienne dans un tel batiment, alors qu'il existe de nombreuses salles a Paris et en region parisienne, sans oublier celles de l'Assemblée nationale et du Senat.

Données clés

Auteur : [M. Longuet Gérard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13739

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 1989, page 2503